

## D. Le lien avec la Communauté

1

Nous proposons que les enfants cheminent au sein de la **Communauté Chrétienne**

⇒ on trouvera des gestes pour que la communauté **accueille les jeunes** au long de l'année liturgique.

⇒ certains jeunes sont peu soutenus par leur famille : c'est à la **Communauté** de devenir « **tutrice** », certains **membres** devenant **tuteurs, sans démobiliser** les parents, parrains et marraines.

## E. La place des parents

1

Suivant la situation locale, nous devons avoir à cœur de **rencontrer les parents**, d'être à leur écoute, d'établir avec eux **un dialogue, de créer des liens, de s'approprier** pour pouvoir donner le visage d'une Église qui accueille.

## LA PROFESSION DE FOI DES JEUNES

### Orientations diocésaines

#### 1. LA PROFESSION DE FOI DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE

1. Ces orientations relatives à la profession de foi des jeunes valent pour l'ensemble de notre diocèse d'Angoulême. Elles ne sont pas facultatives : car elles sont le fruit d'une réflexion soutenue et concertée à laquelle ont participé, depuis plus de deux ans, le service diocésain de la catéchèse, les aumôneries de l'enseignement public et de l'enseignement catholique et les représentants des communautés paroissiales.

Cette réflexion a abouti à des résolutions précises qui expriment un consensus réel. Ce consensus concerne la place indiscutable de la profession de foi dans l'initiation chrétienne des enfants et des jeunes, la façon de la proposer, de la préparer et de la célébrer, ainsi que le soutien nécessaire des communautés paroissiales et les relations à établir avec les parents des jeunes.

2. J'atteste, comme évêque, que ces orientations ont pour but de faire apparaître l'éducation chrétienne des jeunes comme une responsabilité qui engage tous les membres de l'Église, et pas seulement les catéchistes ou les animateurs des aumôneries.

Il sera donc indispensable de faire connaître largement ces orientations à toutes les communautés chrétiennes des paroisses et des doyennés, ainsi qu'aux services et aux mouvements diocésains. Il nous est demandé ainsi de former ensemble, jeunes et adultes, une Église qui accepte de professer sa foi d'une façon solidaire et publique.

#### 2. UN ENJEU ÉDUCATIF, SPIRITUEL ET PASTORAL

1. Pour connaître l'importance de l'enjeu éducatif de la profession de foi, il faut être réaliste : l'initiation des enfants et des jeunes à la foi chrétienne n'est plus un processus automatique. Beaucoup de jeunes qui

font leur profession de foi viennent d'un monde ou vivent dans un monde où la foi au Christ n'est pas une évidence.

L'acte de leur profession de foi est donc un acte de liberté qui demande à être préparé et soutenu par un travail effectif d'initiation. Il arrive d'ailleurs que des parents sans mémoire chrétienne soient réveillés par la foi que professent leurs enfants.

Personne ne peut nier, en tout cas, que la profession de foi peut être considérée comme un rite de passage, qui correspond souvent à l'entrée dans la période de la pré-adolescence. À ce moment-là, des jeunes peuvent assumer librement et personnellement le signe de leur baptême. En même temps, le rite chrétien les relie à l'Église, à travers une communauté qui les accueille et partage leur foi.

Il sera bon d'envisager qu'à l'intérieur de cette communauté, des adultes puissent devenir tuteurs des jeunes qui font leur profession de foi. Cette responsabilité de tuteurs manifestera la communion de foi qui constitue l'Église.

2. En accueillant ces jeunes qui professent leur foi, l'Église tout entière accepte d'être renouvelée dans sa foi. C'est pour elle une véritable expérience spirituelle. Car il lui est donné, grâce à des jeunes, de comprendre de façon concrète qu'il existe une dynamique de l'initiation chrétienne, qui relie le baptême, l'eucharistie et la confirmation, et qui passe par la profession de foi.

Il sera utile de revaloriser cette dynamique de l'initiation chrétienne, en insistant, aussi bien pour les adultes que pour les jeunes, sur l'importance vitale des sacrements de la foi, en particulier du baptême et de la confirmation.

Dans ce but, on fera comprendre que la profession de foi est une étape qui conduit au sacrement de confirmation.

3. D'un point de vue pastoral, la proposition de foi est inséparable d'une pédagogie du cheminement. Cette pédagogie montre concrètement que l'acte de foi au Christ se déploie à travers toute l'expérience humaine. Il appartient à l'Église de ménager et de célébrer les étapes qui jalonnent ce déploiement de la foi, en tenant compte de la diversité des jeunes.

## C. La préparation et la célébration de la Profession de Foi

1

**La Profession de Foi est un temps fort** dans le cheminement de l'Initiation Chrétienne.

**Elle se prépare par étapes.**

✓ **Nous appelons à mettre en valeur les symboles du**

**Baptême :**

au cours } - prénom  
de la } - remise de la Bible  
préparation } - de la croix

au cours } - Eau  
de la } - Lumière  
célébration } - Vêtement blanc.

✓ **Nous réaffirmons l'importance de la retraite de préparation.**

✓ Tout au long de l'année, il faudra **veiller à susciter un dialogue enfants / parents** au sujet de la Profession de Foi.

Tout en tenant compte des réalités locales, nous proposons de favoriser la célébration de la **Profession de Foi en deux temps.**

**NB :** les raisons de cette option sont les suivantes :

- la veillée a un caractère initiatique plus marqué.
- elle permet une parole plus personnelle des jeunes.
- la distinction en deux temps permet de vivre la veillée en aumônerie et la messe d'action de grâce en paroisse, lorsque cela est possible.

2

3

Nous proposons **d'inviter après** la Profession de Foi, **les enfants et leur famille** à un temps de **relecture** de ce qui a été vécu tout au long de l'année.

6

**Pour que la Profession de Foi soit vécue comme une étape de l'Initiation Chrétienne**, il nous paraît important de revaloriser la Confirmation aux yeux de tous, pour cela :

- ⇒ nous appelons à une catéchèse sur l'Initiation Chrétienne pour les adultes.
- ⇒ nous appelons à un renouveau de la pastorale de la Confirmation des adultes.

## B. La proposition de la Profession de Foi

1

Au cours de la Profession de Foi, **le jeune est reconnu solennellement comme sujet de sa foi par la communauté.**

✓ Pour tenir compte de la diversité des attentes des familles et pour reconnaître l'importance du rite **nous affirmons qu'il faut conserver la Profession de Foi.**

Puisque l'Église a pour mission de proposer la Foi au Christ mort et ressuscité, **il relève de la responsabilité des animateurs** d'appeler avec discernement les enfants entrés en pré-adolescence et cheminant en équipe.

2

**En réponse** à l'appel des animateurs, chaque jeune sera libre de **faire ou non** sa Profession de Foi :

3

- ⇒ cela permet un engagement personnel, adapté à son rythme. Il devient acteur de sa foi et capable de dire « **je** ».
- ⇒ cela occasionne **un dialogue** entre parents, enfants, animateurs et communauté.

Ce déploiement lui-même mettra en œuvre tous les éléments que comporte toute initiation au mystère de la foi : écoute de la Parole de Dieu, un appel à la conversion personnelle, une participation effective à la vie de l'Église, une pratique de la prière et des sacrements.

### 3. DES ORIENTATIONS À METTRE EN ŒUVRE.

1. Ces orientations, tout en concernant plus directement l'éducation chrétienne des jeunes, intéressent l'ensemble de notre Église diocésaine. Les jeunes qui font leur profession de foi nous appellent à former plus résolument une Église qui reçoit le don de la foi, qui professe et pratique sa foi, et qui appelle à la foi.

2. Il sera donc indispensable que, dans deux ans environ, en 2005, on puisse évaluer la réception, la pratique et les effets de ces orientations, en cherchant, s'il le faut, à les compléter et à les corriger.

3. Je confie ces orientations à l'ensemble de notre diocèse : aux catéchistes qui accueillent et éduquent les enfants à la foi, en se laissant aussi renouveler par eux, aux prêtres, aux diacres, aux religieux et aux religieuses, ainsi qu'à tous ceux et celles qui, selon leurs responsabilités diverses, participent à la mission de l'Église et désirent qu'elle « manifeste le dynamisme de l'Évangile ».

Il est facile de comprendre que ces orientations s'inscrivent de plein droit à l'intérieur de notre démarche diocésaine : elles permettront de vérifier que l'Évangile est attendu aussi par des jeunes qui savent en goûter la force et la saveur.

Que l'Esprit Saint nous donne de former ensemble, jeunes et adultes, un peuple de baptisés où il est beau de voir que Dieu continue à ouvrir à beaucoup, et spécialement à des jeunes, « la porte de la foi » (cf. Ac 14,27) !

Donné à Angoulême, le 2 juin 2003

Claude Dagens  
Évêque d'Angoulême.

# La Profession de Foi

Orientations pastorales pour le Diocèse d'Angoulême

*Pendant deux ans, une réflexion diocésaine a été menée avec le Service de la Catéchèse, l'Aumônerie de l'Enseignement Public et l'Enseignement Catholique.*

*Cinq axes ont été retenus comme des points forts pour un renouveau de la Profession de Foi dans notre diocèse :*

- ⊕ *la place de la Profession de Foi dans l'Initiation Chrétienne*
- ⊕ *la proposition de la Profession de Foi aux jeunes*
- ⊕ *la préparation de la Profession de Foi*
- ⊕ *le lien avec la communauté*
- ⊕ *la place des parents*

*Au terme de cette démarche, des motions ont été votées lors de l'Assemblée du 5 Octobre 2002, et présentées à notre évêque Mgr. Dagens, qui les promulguent sous la forme suivante, pour qu'elles deviennent des orientations à mettre en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2003.*

**Nous appelons à présenter la route de la vie chrétienne à tous les moments de l'Initiation.**

**Nous invitons chacun à s'ouvrir au don de Dieu et prendre sa place dans l'Église en marche.**

**Nous demandons** que dans notre diocèse, un même "Carnet de Route" présentant l'ensemble du cheminement de l'Initiation Chrétienne soit remis ou complété à chaque étape.

2

3

**Dans l'ensemble du parcours de l'Initiation**

**Chrétienne**, (du Baptême à la Confirmation), en lien avec la démarche catéchuménale, nous proposons :

⇒ **une pédagogie** par les sacrements liés à l'Initiation Chrétienne.

⇒ **la participation** à des liturgies marquantes : Professions de Foi, Confirmations, Vigile Pascale, ordinations, mariages...

⇒ **des expériences-clés** de vie chrétienne : solidarité, spiritualité, lecture de la Bible, pèlerinage...

4

**L'appel à la Confirmation** doit être plus explicite dès le Baptême.

Il est important que **des jeunes** se préparant à la Profession de Foi **découvrent la cohésion de l'Initiation Chrétienne.**

✓ Pour cela, il est nécessaire qu'ils **tissent des liens** avec de jeunes confirmés qui expérimenteraient ainsi leur mission. On veillera à ce que d'autres confirmés puissent aussi intervenir ou témoigner.

5

5